



**Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire du 2 avril 2024**

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Rivière-Bleue, MRC de Témiscouata, tenue le deuxième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures trente, et à laquelle sont présents le maire Monsieur Claude H. Pelletier, les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Thérèse Beaugard, Véronique Bossé, Claudine Marquis, Lyne Patry, Christiane Roy ;

Monsieur Yves Gagné, conseiller, ne peut assister à la présente séance.

Madame Claudie Levasseur, directrice générale, assiste à la séance.

**24-04-067 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 2023-453
sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances causées par
les espèces exotiques envahissantes**

Les conseillers donnent avis de motion de la présentation à la présente séance de ce conseil, d'un règlement modifiant le règlement 2023-453 portant sur le lavage des embarcations et l'infestations des espèces exotiques.

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

(Sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

(SIGNÉ) Claude H. Pelletier, maire

(SIGNÉ) Claudie Levasseur, directrice générale

Copie certifiée conforme du livre des délibérations